

TARIF BLEU - OPTION BASE RESIDENTIEL**EN EXTINCTION - n'est plus proposé - pour les puissances souscrites de 18 kVA inclus à 36 kVA inclus**

Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel (€)	Prix de l'énergie (c€/kWh)
3	41,16	9,32
6	70,44	9,32
9	94,80	9,32
12	142,56	9,32
15	162,48	9,32
18	186,72	9,32
24	387,24	9,32
30	479,40	9,32
36	552,12	9,32

TARIF BLEU - OPTION HEURES CREUSES RESIDENTIEL

Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel (€)	Prix de l'énergie (c€/kWh)	
		Heures Pleines	Heures Creuses
6	75,00	10,43	6,38
9	101,88	10,43	6,38
12	163,20	10,43	6,38
15	188,16	10,43	6,38
18	210,36	10,43	6,38
24	439,08	10,43	6,38
30	514,68	10,43	6,38
36	588,12	10,43	6,38

TARIF BLEU - OPTION TEMPO RESIDENTIEL en métropole continentale

Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel (€)	Prix de l'énergie (c€/kWh)					
		Jours Bleus		Jours Blancs		Jours Rouges	
		Heures Creuses	Heures Pleines	Heures Creuses	Heures Pleines	Heures Creuses	Heures Pleines
9	106,44	4,85	6,35	7,93	10,00	16,81	48,52
12	168,48	4,85	6,35	7,93	10,00	16,81	48,52
15	194,04	4,85	6,35	7,93	10,00	16,81	48,52
18	210,60	4,85	6,35	7,93	10,00	16,81	48,52
24-30	520,20	4,85	6,35	7,93	10,00	16,81	48,52
36	643,32	4,85	6,35	7,93	10,00	16,81	48,52

TARIF BLEU - OPTION FIP RESIDENTIEL en métropole continentale EN EXTINCTION - n'est plus proposé

Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel (€)	Prix d'énergie (c€/kWh)	
		Heures Normales	Heures de Pointe Mobile
9	99,60	7,29	46,70
12	148,44	7,29	46,70
15	169,08	7,29	46,70
18	188,04	7,29	46,70
36	564,36	7,29	46,70

(a) Ces prix sont à majorer de la TVA, de la contribution au service public de l'électricité (CSPE), de la contribution tarifaire acheminement (CTA) et, le cas échéant des taxes sur la consommation finale d'électricité (TCFE) instituées par les communes (ou syndicats de communes) et départements, ainsi que de tout nouvel impôt, toute nouvelle taxe ou contribution qui viendraient à être créés.

TARIF BLEU - OPTION BASE NON-RESIDENTIEL

Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel (€)	Prix de l'énergie (c€/kWh)
3	85,20	8,91
6	101,88	8,91
9	116,04	8,91
12	163,92	8,78
15	184,08	8,78
18	207,60	8,78
24	405,48	8,49
30	484,20	8,49
36	563,28	8,49

TARIF UNIVERSEL A SUPERIEUR OU EGAL A 36 kVA sans Heures Creuses dans les DOM

Le prix de l'énergie est celui du tarif BLEU OPTION BASE NON-RESIDENTIEL 36 kVA

Le prix de l'abonnement annuel est celui du tarif BLEU OPTION BASE NON-RESIDENTIEL 36 kVA, avec la majoration mensuelle ci-dessous :

Mensualités d'abonnement (€/kVA/mois au-delà de 36 kVA)	9,89
---	------

TARIF BLEU - OPTION HEURES CREUSES NON-RESIDENTIEL

Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel (€)	Prix de l'énergie (c€/kWh)	
		Heures Pleines	Heures Creuses
6	97,20	10,02	6,18
9	110,64	10,02	6,18
12	166,32	9,69	6,01
15	191,28	9,69	6,01
18	214,20	9,69	6,01
24	454,20	9,11	5,73
30	544,68	9,11	5,73
36	631,92	9,11	5,73

TARIF UNIVERSEL A SUPERIEUR OU EGAL A 36 kVA avec Heures Creuses dans les DOM

Le prix de l'énergie est celui du tarif BLEU OPTION HEURES CREUSES NON-RESIDENTIEL 36 kVA

Le prix de l'abonnement annuel est celui du tarif BLEU OPTION HEURES CREUSES NON-RESIDENTIEL 36 kVA, avec la majoration mensuelle ci-dessous :

Mensualités d'abonnement (€/kVA/mois au-delà de 36 kVA)	11,83
---	-------

TARIF BLEU NON-RESIDENTIEL POUR UTILISATIONS LONGUES

Modalités avec comptage 6 kVA	Abonnement en Euros par an	1145,88
	Prix d'énergie en c€/kWh	3,33
Modalités sans comptage (limitées à 2,2 kVA)	Forfait par kVA et en Euros par an	536,28

TARIF BLEU NON-RESIDENTIEL POUR FOURNITURE
A PARTIR DE MOYENS DE PRODUCTION NON RACCORDES AU RESEAU

Générateur photovoltaïque	Forfait pour 1 kW (*) en Euros par an	138,36
	Par hW supplémentaire en Euros par an	11,40
Générateur éolien puissance ≤ 4 kW	Forfait pour 2 kW (*) en Euros par an	276,72
	Par hW supplémentaire en Euros par an	11,40
Micro centrale hydraulique ou générateur éolien de puissance > 4 kW	Abonnement en Euros par kW par an	81,60
	Prix d'énergie en c€/kWh	3,33

TARIF BLEU NON-RESIDENTIEL POUR FOURNITURES DIVERSES

Télé-distribution

Tarif pour les téléamplificateurs	Même barème que le tarif Bleu 3 kVA Option BASE NON-RESIDENTIEL
-----------------------------------	---

(a) Ces prix sont à majorer de la TVA, de la contribution au service public de l'électricité (CSPE), de la contribution tarifaire acheminement (CTA) et, le cas échéant des taxes sur la consommation finale d'électricité (TCFE) instituées par les communes (ou syndicats de communes) et départements, ainsi que de tout nouvel impôt, toute nouvelle taxe ou contribution qui viendraient à être créés.

(*) Puissance minimum à facturer

TARIF UNIVERSEL A SUPERIEUR OU EGAL A 36 kVA NON-RESIDENTIEL
en métropole continentale
EN EXTINCTION - n'est plus propose

	Mensualités d'abonnement (€/mois)		Prix de l'énergie
	Terme fixe	+ €/kVA au-delà de 36 kVA	(c€/kWh)
Sans Heures Creuses	188,75	9,89	10,79

	Mensualités d'abonnement (€/mois)		Prix de l'énergie (c€/kWh)	
	Terme fixe	+ €/kVA au-delà de 36 kVA	Heures Pleines	Heures Creuses
Avec Heures Creuses	233,11	11,83	10,79	5,88

TARIF BLEU - OPTION TEMPO NON-RESIDENTIEL
en métropole continentale
EN EXTINCTION - n'est plus propose

Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel (€)	Prix de l'énergie (c€/kWh)					
		Jours Bleus		Jours Blancs		Jours Rouges	
		Heures Creuses	Heures Pleines	Heures Creuses	Heures Pleines	Heures Creuses	Heures Pleines
9	113,76	5,31	7,99	6,85	10,27	10,23	28,21
12	167,64	5,36	7,58	6,90	9,86	10,28	27,81
15	192,84	5,36	7,58	6,90	9,86	10,28	27,81
18	211,44	5,36	7,58	6,90	9,86	10,28	27,81
24-30	540,48	5,04	7,06	6,58	9,34	9,95	27,29
36	611,64	5,04	7,06	6,58	9,34	9,95	27,29

TARIF BLEU - OPTION FIP NON-RESIDENTIEL
en métropole continentale
EN EXTINCTION - n'est plus propose

Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel (€)	Prix d'énergie (c€/kWh)	
		Heures Normales	Heures de Pointe Mobile
12	156,96	7,61	26,53
15	180,24	7,61	26,53
18	199,44	7,61	26,53
36	569,52	7,17	26,10

TARIF BLEU
pour éclairage public

	Abonnement annuel (€/kVA)	Prix de l'énergie (c€/kWh)
Avec et sans comptage (b) (c)	81,24	5,73

(a) Ces prix sont à majorer de la TVA, de la contribution au service public de l'électricité (CSPE), de la contribution tarifaire acheminement (CTA) et, le cas échéant des taxes sur la consommation finale d'électricité (TCFE) instituées par les communes (ou syndicats de communes) et départements, ainsi que de tout nouvel impôt, toute nouvelle taxe ou contribution qui viendraient à être créés.

(b) La variante sans comptage est limitée à une puissance de 500 W par point de livraison.

(c) Les feux clignotants sont comptés pour la moitié de leur puissance.

Pour les tarifs BLEU RESIDENTIEL et NON-RESIDENTIEL
Pour les DOM, application de la majoration liée à la rémanence d'octroi de mer

Octroi de mer au : 01/01/2015

Dans les DOM, une majoration liée à l'octroi de mer doit être ajoutée aux prix de l'énergie achetée appliqués en métropole selon le tableau suivant.
 Les prix des abonnements sont identiques à ceux appliqués en métropole.

MARTINIQUE	Octroi de mer (c€/kWh)	0,9563
GUADELOUPE ^(a)	Octroi de mer (c€/kWh)	0,2689
LA REUNION	Octroi de mer (c€/kWh)	0,0000
GUYANE	Octroi de mer (c€/kWh)	0,1476

(a) La majoration liée à l'octroi de mer est nulle pour Saint Barthélemy, Saint Martin.

Les prix HT obtenus par addition des prix de l'énergie appliqués en métropole et de la rémanence d'octroi de mer, sont à majorer de la T.V.A. selon les taux applicables dans les DOM, de l'octroi de mer, de la contribution au service public de l'électricité (CSPE) et, le cas échéant des taxes sur la consommation finale d'électricité (TCFE) instituées par les communes (ou syndicats de communes) et départements, ainsi que de tout nouvel impôt, toute nouvelle taxe ou contribution qui viendraient à être créés.

TARIF JAUNE - OPTION BASE
en métropole continentale

Version	Prime fixe annuelle (€/kVA)	Prix de l'énergie (c€/kWh)				
		Pointe	Hiver		Eté	
			Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	Heures Pleines Eté	Heures Creuses Eté
Utilisations Longues	39,96	9,601	9,601	6,913	5,031	3,476
Utilisations Moyennes	36,36		10,015	7,185	5,044	3,490
Coefficients de puissance réduite *		1,00	0,86	0,86	0,86	0,86
ou Utilisations Longues		1,00	1,00	0,47	0,47	0,47
ou Utilisations Longues		1,00	1,00	1,00	0,41	0,41
Utilisations Moyennes			1,00	1,00	1,00	1,00
Calcul des dépassements				14,31	€/heure ^(b)	

TARIF JAUNE - OPTION EJP
en métropole continentale

Version	Prime fixe annuelle (€/kVA)	Prix de l'énergie (c€/kWh)			
		Pointe Mobile	Heures Hiver	Eté	
				Heures Pleines Eté	Heures Creuses Eté
Utilisations Longues	42,48	13,388	8,329	5,231	3,562
Coefficients de puissance réduite *		1,00	0,69	0,69	0,69
ou Utilisations Longues		1,00	1,00	0,53	0,53
Calcul des dépassements			14,31	€/heure ^(b)	

*Utilisations Longues : un seul dénivelé possible

(a) Ces prix sont à majorer de la TVA, de la contribution au service public de l'électricité (CSPE), de la contribution tarifaire acheminement (CTA), et le cas échéant en fonction de la puissance souscrite, des taxes sur la consommation finale d'électricité (TCFE) instituées par les communes (ou syndicats de communes) et départements ou bien de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE), ainsi que de tout nouvel impôt, toute nouvelle taxe ou contribution qui viendraient à être créés.

(b) Dans le cas de comptage équipé de contrôleur électronique.

TARIF VERT A - OPTION A5 BASE
en métropole continentale

Version	Prime fixe annuelle (€/kW)	Prix de l'énergie (c€/kWh)				
		Hiver			Eté	
		Pointe	Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	Heures Pleines Eté	Heures Creuses Eté
Très Longues Utilisations	79,56	7,675	6,244	4,777	4,783	3,026
Longues Utilisations	58,56	11,181	7,153	4,942	4,855	3,091
Moyennes Utilisations	46,32	15,247	8,338	5,294	4,936	3,087
Courtes Utilisations	32,52	22,947	10,496	5,692	4,936	2,925
Coefficients de puissance réduite	Très Longues Utilisations	1,00	0,67	0,27	0,23	0,23
	Longues Utilisations	1,00	0,76	0,40	0,37	0,34
	Moyennes Utilisations	1,00	0,75	0,36	0,33	0,28
	Courtes Utilisations	1,00	0,78	0,52	0,46	0,42
Calcul des dépassements	Comptage (k ₁ , k ₂ , k ₃)	Electronique	KN (P _{MAX} -P)		K (P _{MAX} -P)	
		4,73 €/kW	1,57 €/kW		39,46 €/kW	
Coefficients par poste		1,00	0,67	0,27	0,23	0,23

TARIF VERT A - OPTION A5 IJP
en métropole continentale

Version	Prime fixe annuelle (€/kW)	Prix de l'énergie (c€/kWh)			
		Hiver		Eté	
		Pointe Mobile	Heures Hiver	Heures Pleines Eté	Heures Creuses Eté
Très Longues Utilisations	80,04	9,848	5,519	4,949	3,135
Moyennes Utilisations	42,60	22,095	6,582	4,941	3,044
Coefficients de puissance réduite	Très Longues Utilisations	1,00	0,51	0,28	0,17
	Moyennes Utilisations	1,00	0,61	0,28	0,23
Calcul des dépassements	Energie €/kWh	Electronique	KN (P _{MAX} -P) en €/kW		K (P _{MAX} -P) en €/kW
	1,20	4,49 €/kW	1,50		37,48
Coefficients par poste		1,00	0,51	0,28	0,17

TARIF VERT A - OPTION A8 BASE
en métropole continentale

Version	Prime fixe annuelle (€/kW)	Prix de l'énergie (c€/kWh)							
		Hiver et Demi-Saison					Eté		
		Pointe	Heures Pleines Hiver	Heures Pleines Demi-Saison	Heures Creuses Hiver	Heures Creuses Demi-Saison	Heures Pleines Eté	Heures Creuses Eté	Juillet Août
Très Longues Utilisations	80,16	8,408	7,208	6,047	5,382	4,214	5,227	3,111	4,065
Longues Utilisations	59,88	12,738	9,037	6,088	5,561	4,271	5,297	3,184	4,139
Moyennes Utilisations	42,36	19,104	11,782	6,752	6,124	4,565	5,298	3,042	3,858
Courtes Utilisations	25,68	28,112	15,371	7,377	6,584	4,734	5,308	2,944	3,771
Coefficients de puissance réduite	Très Longues Utilisations	1,00	0,73	0,34	0,34	0,31	0,31	0,31	0,31
	Longues Utilisations	1,00	0,78	0,46	0,45	0,35	0,35	0,35	0,34
	Moyennes Utilisations	1,00	0,67	0,37	0,37	0,25	0,18	0,11	0,11
	Courtes Utilisations	1,00	0,76	0,50	0,44	0,37	0,26	0,26	0,16
Calcul des dépassements	Comptage (k ₁ , k ₂ , k ₃)	Electronique	KN (P _{MAX} -P)			K (P _{MAX} -P)			
		4,74 €/kW	1,57 €/kW			39,49 €/kW			
Coefficients par poste		1,00	0,73	0,34	0,34	0,31	0,31	0,31	0,31

TARIF VERT A - OPTION A8 IJP
en métropole continentale

Version	Prime fixe annuelle (€/kW)	Prix de l'énergie (c€/kWh)					
		Hiver et Demi-Saison			Eté		
		Pointe Mobile	Heures Hiver	Heures Demi-Saison	Heures Pleines Eté	Heures Creuses Eté	Juillet Août
Très Longues Utilisations	78,36	10,210	6,044	5,073	5,222	3,078	4,051
Moyennes Utilisations	38,76	22,742	7,595	5,578	5,207	2,940	3,810
Coefficients de puissance réduite	Très Longues Utilisations	1,00	0,50	0,21	0,21	0,21	0,18
	Moyennes Utilisations	1,00	0,59	0,29	0,17	0,11	0,11
Calcul des dépassements	Comptage (k ₁ , k ₂)	Energie	Electronique	KN (P _{MAX} -P)			
		1,10 €/kWh	4,49 €/kW	1,50 €/kW			
Coefficients par poste		1,00	0,50	0,21	0,21	0,21	0,18

(a) Ces prix sont à majorer de la TVA, de la contribution au service public de l'électricité (CSPE), de la contribution tarifaire acheminement (CTA), et le cas échéant en fonction de la puissance souscrite, des taxes sur la consommation finale d'électricité (TCFE) instituées par les communes (ou syndicats de communes) et départements ou bien de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE), ainsi que de tout nouvel impôt, toute nouvelle taxe ou contribution qui viendraient à être créés.

L'énergie réactive est facturée selon les conditions de la formule tarifaire d'acheminement appliquée au site.

**TARIFICATION A LA PUISSANCE
MAJORATION - MINORATION**

Tension de livraison	Taux de correction (€/kW/an)		
	A	B	C
BT (*)	24,03		
HTA1	0,00	28,23	60,28
HTA2 et HTB1	-20,28	0,00	31,16
HTB2	-43,43	-27,66	0,00
HTB3	-55,61	-40,20	-11,02

Coefficients de versionnage			
TLU	LU	MU	CU
1,00	0,84	0,64	0,24

Le montant de majoration ou de minoration de la prime fixe annuelle est obtenu en multipliant la puissance souscrite maximale par le taux défini par la catégorie tarifaire, la tension d'alimentation et par le "coefficient de versionnage".

Exemple :

Tarif Vert A Moyenne Utilisation ayant une puissance souscrite maximale de 5 000 kW raccordé en HTB1 :

Correctif = 5 000 kW x (-20,28) x 0,64 = -64896 €/an (minoration)

(*) : montant à appliquer à la puissance réduite quelle que soit la version

(a) Ces prix sont à majorer de la TVA, de la contribution au service public de l'électricité (CSPE), de la contribution tarifaire acheminement (CTA), et le cas échéant en fonction de la puissance souscrite, des taxes sur la consommation finale d'électricité (TICFE) instituées par les communes (ou syndicats de communes) et départements ou bien de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE), ainsi que de tout nouvel impôt, toute nouvelle taxe ou contribution qui viendraient à être créés.

**TARIF JAUNE - OPTION BASE
LN CORSE**

Version	Prime fixe annuelle (€/kVA)	Prix de l'énergie (c€/kWh)				
		Pointe	Hiver		Eté	
			Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	Heures Pleines Eté	Heures Creuses Eté
Utilisations Longues	77,16	8,595	8,595	6,568	4,376	4,040
Utilisations Moyennes	27,12		12,500	8,722	4,795	4,405
Coefficients de Puissance réduite *	Utilisations Longues	1,00	0,80	0,80	0,80	0,80
	ou Utilisations Longues	1,00	1,00	0,35	0,35	0,35
	ou Utilisations Longues	1,00	1,00	1,00	0,18	0,18
	Utilisations Moyennes		1,00	1,00	1,00	1,00
Calcul des dépassements			16,06	€/heure		

**TARIF VERT A5 - OPTION BASE
PN CORSE**

Version	Prime fixe annuelle (€/kW)	Prix de l'énergie (c€/kWh)				
		Pointe	Hiver		Eté	
			Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	Heures Pleines Eté	Heures Creuses Eté
Très Longues Utilisations	140,04	5,775	5,602	5,108	4,375	4,053
Longues Utilisations	69,48	10,174	8,452	6,685	4,674	4,303
Moyennes Utilisations	34,92	14,187	11,057	8,127	4,944	4,531
Courtes Utilisations	11,40	19,766	14,675	10,127	5,324	4,852
Energie réactive (c€/kvarh)			1,820			
Coefficients de puissance réduite	Très Longues Utilisations	1,00	0,77	0,32	0,15	0,01
	Longues Utilisations	1,00	0,76	0,29	0,12	0,01
	Moyennes Utilisations	1,00	0,75	0,24	0,06	0,01
	Courtes Utilisations	1,00	0,68	0,03	0,01	0,01
Calcul des dépassements	Comptage					
	Electronique (k ₀ k ₂ k ₁)		5,35 €/kV	1,78 €/kW	44,56 €/kW	
Coefficients par poste		1,00	0,77	0,32	0,15	0,01

* Utilisations Longues : un seul dénivelé possible

(a) Ces prix sont à majorer de la TVA, de la contribution au service public de l'électricité (CSPE), de la contribution tarifaire acheminement (CTA), et le cas échéant en fonction de la puissance souscrite, des taxes sur la consommation finale d'électricité (TCFE) instituées par les communes (ou syndicats de communes) et départements ou bien de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE), ainsi que de tout nouvel impôt, toute nouvelle taxe ou contribution qui viendraient à être créés.

TARIF VEK1 - OPTION BASE
DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER, EN CORSE ET À SAINT PIERRE & MIQUELON

Département	Version	Prime fixe (€/kW/an)	Pointe	Prix de l'énergie (c€/kWh) (*)				Coefficients de puissance réduite					Energie Réactive (c€/kvarh)
				Heures Pleines		Heures Creuses		Pointe	Heures Pleines		Heures Creuses		
MARTINIQUE	Longues Utilisations	99,12	13,722	7,619		3,497			1,00	0,32		0,02	
	Moyennes Utilisations	61,32	17,427	8,063		3,682		1,00	0,29		0,01		
	Courtes Utilisations	24,24	23,957	8,844		4,008		1,00	0,21		0,01		
GUADELOUPE	Longues Utilisations	93,24	12,243	6,525		3,097		1,00	0,25		0,04		1,820
	Moyennes Utilisations	47,76	16,852	7,020		3,403		1,00	0,21		0,01		
	Courtes Utilisations	23,64	21,420	7,513		3,706		1,00	0,13		0,01		
GUYANE	Longues Utilisations	112,44	8,647	6,143		3,876		1,00	0,50		0,18		1,820
	Moyennes Utilisations	71,28	13,974	7,465		4,006		1,00	0,46		0,13		
	Courtes Utilisations	22,56	21,805	9,439		4,965		1,00	0,41		0,10		
CORSE (en extinction n'est plus proposé)	Longues Utilisations	125,76	13,955	6,953		3,682		1,00	0,58		0,24		1,820
	Moyennes Utilisations	77,04	24,522	8,560		3,811		1,00	0,54		0,17		
	Courtes Utilisations	21,36	35,834	11,796		4,804		1,00	0,50		0,21		
ST PIERRE & MIQUELON	Longues Utilisations	117,96	9,337	5,957		3,230		1,00	0,58		0,24		1,820
	Moyennes Utilisations	72,48	16,083	7,352		3,230		1,00	0,54		0,16		
	Courtes Utilisations	19,80	24,593	10,165		4,091		1,00	0,49		0,20		
			Pointe	Heures Pleines Été	Heures Creuses Été	Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	Pointe	Heures Pleines Été	Heures Creuses Été	Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	
LA REUNION	Longues Utilisations	90,84	11,737	7,605	5,125	3,946	3,458	1,00	0,49	0,17	0,07	0,01	1,820
	Moyennes Utilisations	48,60	15,586	8,800	5,738	4,363	3,846	1,00	0,47	0,14	0,02	0,01	
	Courtes Utilisations	21,72	20,208	10,239	6,472	4,864	4,312	1,00	0,40	0,03	0,01	0,01	

	Rémanence d'octroi de mer (c€/kWh)
MARTINIQUE	0,8694
GUADELOUPE	0,2445
GUYANE	0,1342
CORSE	0,0000
ST PIERRE & MIQUELON	0,0000
LA REUNION	0,0000

(a) Ces prix sont à majorer de la TVA, de la contribution au service public de l'électricité (CSPE), de la contribution tarifaire acheminement (CTA), et le cas échéant en fonction de la puissance souscrite, des taxes sur la consommation finale d'électricité (TCFE) instituées par les communes (ou syndicats de communes) et départements ou bien de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE), ainsi que de tout nouvel impôt, toute nouvelle taxe ou contribution qui viendraient à être créés.

(*) Prix majorés au titre de la rémanence d'octroi de mer